# L'AMI DU CLERGÉ

**Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur** 70e ANNEE (7e SÉRIE)
**Chan. R. DESVOYES, Codirecteur** N° 31. — 4 AOUT 1960

## Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. S. Grégoire Barbarigo. — II. Le Procès de Thomas More. — III. L'Indépendance du Congo. — IV. Les déchets radio-actifs. — V. L'origine des minerais métalliques. — VI. Absurdité : l'homme dans l'espace. — VII. Chimie organique lunaire. — VIII. Gaz galactique. — IX. Les Confessions de Boris Pasternak. — X. Kateri Tekakwitha. — XI. Le Réarmement moral. — XII. Charles de Gaulle, avant 1940. — XIII. Infamies. — XIV. Mise au point rectificative.

### I
### S. Grégoire Barbarigo

Le 26 mai 1960, en la fête de l'Ascension, Sa Sainteté Jean XXIII a conféré ce qu'on nomme la canonisation *équipollente*, au bienheureux Grégoire Barbarigo (1625-1697). Qui était ce pieux personnage, quelle fut sa carrière, quelles furent ses vertus ? C'est ce que nous apprend, sous la signature du P. F. Cavalli, S. J., la *Civiltà cattolica* du 4 juin 1960.

Chose curieuse, en apposant sa signature sur le décret de canonisation, Jean XXIII a pu reconnaître la signature qu'il avait donnée, sous le nom d'Ange Roncalli, le 6 décembre 1911, pour supplier le pape Pie X de remettre en marche la cause de canonisation du bienheureux en question. C'était donc, pour le pape, la réalisation d'un désir ancien, c'était un hommage rendu à ce qu'on peut appeler, pour lui, une « vieille connaissance ».

Grégoire Barbarigo naquit à Venise, le 16 septembre 1625, de Gian-Francesco, et de Lucrèce Léoni, nobles personnages de la cité des doges. Il fit de solides études à Padoue, puis entra dans la diplomatie. De 18 à 23 ans, il fut le secrétaire d'Alvise Contarini, représentant de la Sérénissime République au congrès de Münster, d'où devait sortir finalement ce que nous appelons le traité de Westphalie (1648). A Münster, le jeune patricien fit la connaissance du légat pontifical, qui se nommait Fabio Chigi. Ce fut ce dernier qui l'encouragea à entrer dans les ordres. En décembre 1655, Grégoire recevait la prêtrise à Venise. Or, le 7 avril précédent, Fabio Chigi était devenu pape, sous le nom d'Alexandre VII. Dès le mois de mars 1656, il voulu avoir auprès de lui son ami Barbarigo. Il en fit son référendaire aux deux Signatures et un prélat domestique. Grégoire se montra héroïque, au cours d'une peste, à Rome.

En 1657, il était nommé évêque de Bergame, où il entrait le 27 mars 1658, portant avec lui les *Acta Ecclesiæ Mediolanensis,* ce qui voulait dire qu'il était résolu à marcher sur les traces de saint Charles Borromée. Le 5 avril 1660, il était créé cardinal, rappelé à Rome en 1663, et nommé évêque de Padoue, en avril 1664. C'est à Padoue qu'il mourut le 18 juin 1697.

Son désir d'imiter Charles Borromée ne fut pas une ambition passagère. On ne saurait croire toute la peine qu'il se donna, en ses deux diocèses successifs, pour remplir tous les devoirs d'un pasteur d'âmes. Les actes de ses visites pastorales, à Bergame, de 1658 à 1659, remplissent huit volumes *in-folio*, et ceux de ses visites à Padoue, en remplissent 37, pour la plupart encore inexplorés. Nous avons toutefois sur ces visites de belles études récentes, qui ont paru dans l'*Osservatore romano* d'août 1959 à janvier 1960, sous la signature de Claudio Bellinati. Des recherches ont été faites aussi sur sa vie par Sébastien Serena. Bellinati a publié une biographie du saint pour la canonisation (260 p., Padoue, 1960).

Le diocèse de Padoue était passablement négligé, quand il le prit en main. L'Université de cette ville tombait en décadence. Les 300 paroisses du diocèse, qui comptait environ 250.000 fidèles, étaient ravagées par l'ignorance religieuse. Au cours de ses visites, Barbarigo rencontra des paysans qui faisaient le signe de la croix « au nom du soleil, de la lune et des étoiles ». Et le texte ajoute : « Ils croyaient comme ils se signaient et vivaient comme ils croyaient. » L'évêque, dans cette désolation, donna l'exemple à son clergé, en faisant lui-même, dans les villages, le catéchisme aux populations. Toutes les paroisses du diocèse, même les moins accessibles, furent visitées au moins deux fois, par lui ; beaucoup le furent trois fois ; quelques-unes quatre et cinq fois. Et ce qu'on ne peut dire, en dehors des fatigues mêmes de ces visites, ce sont les prières, les jeûnes, les sacrifices, les pénitences de toute sorte que ce bon pasteur s'imposait pour le salut des âmes qui lui étaient confiées. Mais ce qu'il comprit fort bien, ce fut la nécessité de former un clergé instruit et zélé, pour que son diocèse ne retombât plus dans la détresse spirituelle dont il l'avait tiré.

Il voulut avant tout restaurer son Université. Il y trouvait, en arrivant, 24 écoles de doctrine chrétienne, avec 200 maîtres et 2.000 élèves, sur un total de 34.000 habitants. Au bout de peu de temps, le nombre des écoles avait doublé, celui des maîtres atteint 1000, et celui des élèves, 6.000.

Il s'occupa avec prédilection de son Séminaire. Il n'y trouvait, en arrivant, qu'une trentaine d'élèves, sans classes scolaires particulières, dans une maison étroite et en ruine. Six ans plus tard, en

1670, il pouvait l'installer dans l'ancien monastère du Vanzo. Il y réunit une centaine d'élèves, car il a en personne recruté des vocations, dans ses visites pastorales. En 1671, il publie un *Institutionum ad universum Seminarii Patavini regimen pertinentium epitome*. Puis, après de longues années de réflexion et d'expérience, il dresse une *Ratio atque Institutio studiorum Seminarii Patavini*, qui fera bientôt autorité dans toute l'Italie. N'oublions pas qu'en Italie, alors, le petit séminaire n'est pas distinct du grand, en sorte que toute la formation littéraire et théologique du clergé s'y déroule. Barbarigo est un restaurateur des études. Il préconise les humanités classiques, grecque et latine. Il attache un grand prix à la rhétorique, en tant que préparatoire à la prédication. Aristote est lu et expliqué en grec. C'est à lui qu'on a recours pour les sciences, mais aussi pour la morale et pour la rhétorique, avec les Commentaires de Coïmbre, alors les plus réputés. En théologie, le maître ne devra expliquer que saint Thomas ; en morale, Laymann, jésuite célèbre (1574-1635), dont les cinq volumes de *Theologia moralis* faisaient alors autorité.

Il ne néglige, par ailleurs, ni l'histoire ecclésiastique, ni la jurisprudence. Mais ce qu'il y a de plus nouveau, dans son organisation du Séminaire de Padoue, c'est l'importance qu'il donne aux langues orientales : hébreu, syriaque, chaldéen, arabe, turc, persan. Il ira jusqu'à créer, à Padoue, une imprimerie, en 1684, avec tous les caractères de ces diverses langues. C'est qu'il ne cesse d'espérer que la réunion des Eglises pourra s'accomplir. Un jour, joyeusement excité par les victoires des armes chrétiennes sur les Turcs, il courra chez ses séminaristes pour leur dire qu'il a demandé et obtenu d'être « fait patriarche de Constantinople, et qu'en cette ville, après avoir réalisé la tant désirée union de l'Eglise grecque à la romaine, il pourrait célébrer les Saints Mystères à Sainte Sophie » !

Il lui semblait n'avoir jamais assez fait pour la formation et l'instruction du clergé. Quant à son esprit de pasteur, on ne peut mieux le faire connaître qu'en traduisant son premier discours a son peuple de Padoue, à la Pentecôte de 1664 :

« Je vous prie de tout cœur de ne pas croire que les visites, ni les audiences, ni les fatigues pastorales, ni les veilles, ni les fonctions religieuses sont faites pour me peser, parce que ce ne sont pas là les choses qui pèsent aux épaules d'un évêque. Non, ce ne sont ni les angoisses, les tribulations, les persécutions, les travaux, ni la mort elle-même : tout cela n'est que le très aimable héritage que nous a laissé notre premier Pasteur souverain, le premier Evêque des âmes, le Christ, Notre-Seigneur. Ce qui me crèvera le cœur ce sera de voir tomber en enfer les âmes rachetées du sang d'un Dieu, sans pouvoir y porter remède !... »

Sa vie entière est là pour témoigner que ce n'étaient pas dans sa bouche de vaines paroles. Il prit part aux conclaves de 1667 et 1669, d'où sortirent Clément IX et Clément X. A celui de 1676, son nom fut mis en avant, mais il fit élire Innocent XI. En 1689, de même, il fit porter les suffrages sur Alexandre VIII. En 1691, il fut bien près d'être élu, avec 35 suffrages, mais on le trouvait trop rigide et il fut écarté. C'est sûrement l'une des grandes figures de son siècle dans l'Eglise italienne.

## II

### Le Procès de Thomas More

Le 10 février 1935, Pie XI canonisait le bienheureux Thomas More. Les Anglais ont voulu célébrer le vingt-cinquième anniversaire de cet événement. Dans la revue *Te Month* de juin 1960, Philip Ingress Bell traite de ce beau sujet : *Le Procès de Thomas More.*

Ce personnage si étonnamment sympathique, avait été membre du Parlement, sous-shériff de Londres, Conseiller privé, chevalier, Sous-Trésorier du Conseil, Chancelier du duché de Lancastre, Lord Grand-Chancelier d'Angleterre. Et il allait comparaître au tribunal de King's Bench, à Westminster, sous l'inculpation de haute trahison, le 1er juillet 1535. Au tribunal on avait convoqué 19 Commissaires spéciaux. En fait, il n'y en eut que 11, à siéger.

De quel genre de trahison Thomas More était-il accusé ? Il avait, disait-on, violé l'Acte voté par le Parlement, dans la session du 3 novembre au 18 décembre 1534. L'acte d'accusation signalait quatre violations, de la part de More : les 7, 12 et 26 mai, et le 3 juin 1535. La chose était très grave, car le tribunal jugeant des faits de trahison était établi dans des conditions bien troublantes : 1° tout accusé est alors présumé coupable ; — 2° il n'a droit à aucune assistance, pour se défendre ; — 3° il ne peut connaître l'acte d'accusation ; — 4° il ne peut faire aucune preuve, c'est-à-dire fournir aucun témoin, faire appel à aucun avocat, repousser aucun témoignage adverse, produire aucun document, etc. Aussi, ne connaît-on guère d'acquittements dans ce genre de procès.

Mais qu'avait fait Thomas More ? Nos manuels d'histoire ont coutume de répondre : il était opposé au mariage du roi Henri VIII avec Anne Boleyn, et il mourut pour sa foi en la primauté du pape. C'est vrai, certes, mais un peu sommaire.

Le conflit entre Henri VIII et la papauté avait débuté en 1528, quand le roi avait feint de se trouver en « état d'adultère public » pour avoir épousé la veuve de son frère. Il s'appuyait sur le texte du Lévitique, XVIII, 16. Le roi soutenait que le pape lui-même ne pouvait donner de dispense. Dans ce conflit, Thomas More, Chancelier du royaume, avait eu à prendre position. Le roi savait qu'il n'acceptait pas la thèse officielle et il avait admis tacitement qu'on ne demanderait pas au chancelier quoi que ce soit de contraire à sa conscience. Mais il s'était produit alors des événements déplorables. Le tournant décisif, pour la situation en Angleterre, fut l'attitude de la « *Convocation* », c'est-à-dire de l'Assemblée du clergé, en février 1531. La Convocation avait bien voté un don de 100.000 livres au roi. Mais celui-ci avait exigé davantage : il demandait au clergé de reconnaître en lui « le Protecteur et Chef suprême de l'Eglise d'Angleterre et du clergé ».

On essaya sans retard d'atténuer la formule « Autant que la Loi canonique le permet », proposa-t-on. Le roi refusa. « Après Dieu », la formule fut trouvée trop vague. « Autant que la loi du Christ le permet ». L'archevêque de Cantorbéry, Warham, proposa la formule suivante :

« Nous reconnaissons en sa Majesté, le Protecteur et Chef suprême de l'Eglise et du clergé d'Angleterre, dont le Protecteur spécial, unique et suprême Seigneur, et Chef suprême, est le Christ, autant que la loi du Christ le permet. »

A l'énoncé de cette formule, il y eut un long silence. Warham finit par dire : « *Qui tacet consentire videtur.* » Et ce fut fini. Notons bien qu'ici le silence est pris pour un assentiment. Le pape était totalement oublié. Le lendemain de cette déclaration, Thomas More démissionnait.

La prise de position du clergé avait donc bien été pour lui le « tournant décisif ». Mais sa démission allait-elle le sauver ? Il put l'espérer d'abord. Il y eut environ deux ans de rémission, entre mai 1531 et mai 1533. Mais bientôt, Cranmer succédait à Warham. La Convocation votait que le pape n'avait jamais eu le pouvoir de dispenser de l'empêchement existant entre Henri et la femme de son frère. Cranmer déclarait valide le mariage du roi avec Anne Boleyn, célébré secrètement par lui, en janvier 1533. Anne, déjà enceinte, fut couronnée reine, en juin. L'excommunication romaine tomba sur le roi et sur les évêques trop dociles à ses volontés.

Pendant ce temps, More vivait dans la solitude de Chelsea, avec sa famille. On l'aurait peut-être laissé en paix, mais on croit qu'Anne Boleyn, triomphante pour si peu de temps cependant, fut piquée de son absence au couronnement, et enflamma la colère du roi contre l'ancien chancelier. Sa perte fut résolue. Mais l'action contre lui allait durer encore deux ans.

En 1534, le Parlement vota l'Acte de Succession. More fut sommé d'y adhérer. Il refusa et fut jeté à la tour, en avril 1534, sans jugement. Un *Act of Attainder*, terme difficile à traduire en français, fut voté contre lui en novembre 1534. L'*Act of Attainder* ou *Bill of Attainder* a pour but de mettre hors la loi un accusé de haute trahison. Mais il n'y avait pas encore dans la législation anglaise de texte assimilant à la trahison le fait de ne pas admettre que le roi fût le Chef souverain de l'Eglise d'Angleterre. L'opposition à l'Acte de Succession d'autre part ne pouvait être punie que d'emprisonnement. Cela ne pouvait suffire. Mais il y eut un *Acte de Trahison* distinct pour renforcer l'Acte de Suprématie sur l'Eglise. On y lisait ces mots :

« Toute personne qui, après le 1er février 1535 agira malicieusement pour vouloir ou désirer, par paroles ou écrit, par ruse quelconque, imaginer, inventer, pratiquer, tenter aucun dommage corporel... ou aucune privation... de dignité, titre ou nom, à l'égard de l'autorité royale ou qui, par calomnie et malice, publiera ou déclarera, par écrit ou paroles expresses, que le roi est hérétique, schismatique, tyran infidèle ou usurpateur de la couronne sera coupable de trahison. »

On notera ici qu'auparavant jamais de « simples paroles » n'avaient été tenues pour trahison.

Mais venons-en à More. Le 7 mai, par ordre du roi il fut sommé de dire s'il reconnaissait le roi comme Chef suprême de l'Eglise. « Et alors, dit l'acte d'accusation, il fut par malice totalement silencieux et refusa de donner une réponse directe. » Pouvait-on cependant identifier ce « silence » à une tentative d'imaginer, inventer ou tenter quelque chose ? On a vu plus haut, que dans le cas du clergé, le silence avait été considéré comme un assentiment. Cette fois le silence devint un crime.

Le 12 mai, More aurait envoyé diverses lettres à John Fisher, alors en prison, pour lui communiquer son propre « silence », alors qu'il connaissait l'opposition de Fisher à l'Acte de Suprématie. Cela donnait à son « silence » sa vraie signification. Mais cette charge fut difficicle à établir aussi. La troisième charge était encore une lettre de More à Fisher, en date du 26 mai, pour lui recommander de ne pas faire état de sa précédente lettre, pour ne pas donner lieu de croire à une entente entre eux. Il va sans dire que les lettres qu'on avait induit More à écrire étaient autant de pièges qu'on lui avait tendus ; mais le plus perfide l'avait été par une conversation avec le Solliciteur-général, Rich. A quoi More répliquait qu' « il n'avait parlé qu'en conversation familière secrète, sans rien affirmer et en posant seulement des cas ». Il n'y avait donc, en l'espèce, aucune « malice », donc aucun crime. Mais la sentence était décidée d'avance. Le jury ne délibéra que 15 minutes, alors qu'il avait fallu trois heures pour Fisher. La culpabilité fut proclamée. Le Lord Chancelier prononça donc la sentence de mort.

Thomas lui rappela que la loi l'autorisait à dire ce qu'il pensait du jugement porté contre lui. Et ce fut alors qu'il prononça les paroles si souvent citées et qui sont, en quelque sorte, son testament spirituel :

« C'est bien, dit-il, mais puisque je suis condamné. Dieu sait de quel droit, je vais parler franchement, pour libérer ma conscience. Quand je m'aperçus que le roi recherchait avec curiosité l'origine de l'autorité du pape, moi aussi, durant sept ans, j'étudiai la question du pouvoir spirituel. Et je n'ai pas pu trouver chez aucun docteur, ni chez aucun écrivain ecclésiastique, qu'un laïc ait exercé ou pouvait exercer un tel pouvoir. Cela est d'ailleurs interdit par le serment sacré que le roi prononce à son couronnement.

— Et quoi ! interrompit le juge, vous vous croyez plus avisé que les évêques, les théologiens et toute la nation anglaise ?

— Seigneur chancelier, répliqua More, pour un évêque que vous m'opposez, j'en ai mille de mon avis, et, à l'encontre de ce royaume, il y a la chrétienté entière.

— Avez-vous encore quelque chose à dire ? demanda alors l'un des juges.

— Je n'ai plus rien à dire que ceci : l'apôtre saint Paul assista et consentit à la mort de saint Etienne, en gardant les habits de ceux qui le lapidaient. Et maintenant, tous les deux sont devenus au ciel des amis pour toujours. Ainsi, je vous souhaite sincèrement et de tout mon cœur, que nous nous retrouvions ensemble dans la félicité éternelle. Que Dieu soit avec vous et avec le roi, mon souverain, et qu'il lui accorde des conseillers fidèles !... »

Et quand le bourreau se jeta à ses pieds en lui demandant pardon, More lui répondit, en lui donnant deux pièces d'or :

— Viens que je t'embrasse, car tu vas me rendre un service que personne jusqu'ici n'a pu et n'a voulu me rendre ! »

Ainsi meurt un saint !

## III
### L'indépendance du Congo

Il se déroule en ce moment au Congo des événement d'une portée incalculable. Pour les mieux comprendre et les suivre, il nous sera utile de lire l'article de G. Greggio, S. J., dans la *Civiltà cattolica,* du 7 mai 1960, sous le titre « *L'Indépendance du Congo belge* », et aussi l'article de René Vermont dans *La Revue des deux-Mondes* du 15 juin, sur « *L'Indépendance du Congo belge* », et enfin, celui de R. Rousseaux, dans la *Revue de l'Action populaire* de juin sur « *Avenir des investissements au Congo* »[1].

Et d'abord quelques rappels de données géographiques et historiques.

Le Congo est la plaque tournante centrale de l'Afrique, avec 2.345.000 km² de superficie, et 13 millions d'habitants. L'unité géographique de ce territoire se fonde sur le fleuve Congo (4.650 km) et ses affluents. Le roi Léopold II de Belgique s'en était fait reconnaître la propriété personnelle, à la Conférence de Berlin, en 1884. Il en fit cadeau à la Belgique en 1907. Non sans hésitation, la Belgique accepta et vota une Charte coloniale en 1908. Les Belges, avisés et réalistes agirent en hommes d'affaires prudents et entendus, donnèrent au Congo une administration particulière et des finances autonomes. Il fut entendu que cette colonie ne coûterait rien au contribuable belge. En fait, la mise en œuvre des richesses naturelles du Congo en fit une colonie prospère et qui, non seulement, se suffit à elle-même, mais put réinvestir constamment des capitaux sur place. Dans le domaine économique, le Congo fut un brillant succès.

En présence du mouvement irrésistible qui se déchaînait à travers l'Afrique, les Belges admirent que le Congo, lui aussi, accèderait à l'indépendance. Mais il manquait de cadres indigènes. On se donna jusqu'à 1964, pour préparer le passage à la souveraineté congolaise. En 1956, un seul Congolais avait conquis ses grades universitaires. Les événements ont été plus prompts que les volontés.

Le 4 janvier 1959 des troubles d'une violence inattendue ont éclaté à Léopoldville, en partie par suite de malentendus grossiers[2]. Soudain, le cri « Indépendance ! Indépendance ! » éclata, on ne sait comment. Des hurlements l'amplifièrent. La police fut impuissante contre la foule déchaînée. Ce fut un délire dans la ville et bientôt dans tout le Congo. Il y eut des violences, des pillages, des morts et des blessés, des dommages énormes, évalués à des dizaines de millions de francs belges. Le roi Baudouin, non sans courage, se rendit au Congo. Il promit l'indépendance. L'avenir était engagé. Une « table ronde » se tint à Bruxelles. Les deux hommes les plus marquants du Congo y furent Kasavubu, président de l'Abako (catholique), et Lumumba, président du Mouvement national Congolais. Ces deux hommes semblaient rivaux l'un de l'autre et disposés à se livrer une guerre sans merci, ce qui risquait de faire éclater le Congo en républiques diverses et hostiles, d'autant plus que toute division risquait de devenir le signal d'un morcellement ultérieur d'un Congo, que la Belgique avait réussi à unifier, plus ou moins solidement[3].

Pourquoi cette précipitation ? La fièvre qui règne dans toute l'Afrique a eu un accès d'une violence exceptionnelle au Congo. La Belgique s'est vue atteinte d'un dilemme angoissant : ou maintien de l'ordre par la force, avec les risques d'une guerre analogue à celle d'Algérie, — ou reconnaissance de l'indépendance. Le ministre du Congo, M. de Schryver, a fort bien expliqué le cas :

> « L'indépendance est devenue en Afrique une mystique. Pour nous opposer à celle du Congo, l'emploi de la force aurait été nécessaire. Or, ni le gouvernement, ni l'opinion belge ne l'aurait admis. Dans ces conditions, pour préserver l'avenir des relations belgo-congolaises, le mieux était d'aller vite, de ne pas se borner à des demi-mesures et d'accorder tout de suite au Congo sa pleine souveraineté.»

Et la *Gazette d'Anvers* a écrit dans le même sens :

> « La Belgique ne pouvait pas adopter une autre politique, car elle n'en avait pas de rechange, à moins de vouloir maintenir par la force sa position au Congo. Mais l'opinion publique n'aurait jamais approuvé une telle politique qui aurait eu pour conséquence une guerre d'Algérie congolaise. Evidemment, c'est un coup de dés... »[4].

On voit comment la guerre d'Algérie pèse sur le monde et comment les mouvements africains, de leur côté, pèsent sur la guerre d'Algérie.

Mais le Congo est-il viable ? En 1960, sur 13 millions de Congolais, il y a en tout 132 ingénieurs, 716 médecins, 1.112 agronomes, 1.553 instituteurs d'Etat, mais *pas un* administrateur, pas un officier ! En fait l'administration belge, en général bienfaisante, ordonnée, paternaliste, s'est montrée bien moins hardie et prévoyante que les Missions catholiques. Les déclarations et proclamations des responsables belges ont paru ternes aux Congolais. Dans la *Presse africaine,* journal congolais européen, on lisait, le 24 janvier, l'appréciation suivante : « Il aurait fallu un geste capable de frapper les esprits, de gagner les cœurs, de faire vibrer l'âme du peuple : *comme de Gaulle !* » Ce dernier mot est significatif.

Au fond de leurs âmes, les responsables congolais auraient dû se dire : « L'indépendance, c'est bien beau ; mais si cette parole magique hypnotise les foules, elle ne résout pas les problèmes. »

[1] Ces pages étaient écrites avant les bouleversements qui se sont produits au Congo depuis le 6 juillet, et elles se réfèrent à des articles antérieurs à la proclamation de l'indépendance (1er juillet 1960). On apportera donc les corrections nécessaires.

[2] Il semble bien que si « malentendu » il y eut, ce ne fut par fortuit pour tout le monde ; et il ne serait pas surprenant que l'histoire révélât, un jour, la conjonction d'influences très diverses mais pas désintéressées, dont le but était de mettre fin, sans délai, à l'administration belge.

[3] On sait comment ces deux hommes se sont réparti les charges et honneurs du pouvoir, et comment ils entendaient constituer un Etat Congolais très centralisé. On sait aussi le dessein du Katanga de devenir indépendant et de provoquer la formation d'une Confédération d'Etats Unis du Congo. Quel sera l'avenir ?...

[4] En fait, la volonté d'éviter une « guerre d'Algérie » n'a pas, pour autant, préservé l'ordre ni le respect des droits de la personne humaine. Et l'opinion publique, au fond mal renseignée malgré l'abondance de l' « information », n'a pas vu que dans cette partie les dés étaient peut-être pipés...

Le premier de ces problèmes c'est le maintien de l'unité. Or, elle est n'est pas assurée. Il y a les rivalités de personnes, les rivalités tribales, les oppositions économiques. Le Bas-Congo est sollicité par le voisinage de Brazzaville ; le Katanga, qui est d'une grande richesse minière, regarde du côté de la Rhodésie et des territoires voisins sous mandat. Les Européens établis au Congo s'affolent et songent à mettre à l'abri leurs personnes et leurs biens. Les tribus s'agitent et se jalousent. Même à supposer que la situation devienne calme, ce qui est indispensable pour l'avenir économique du pays, le Congo deviendra un problème international, en ce sens que les capitaux venus de tous les horizons auront à s'y investir. La parole est aux Congolais, pour la construction de leur avenir [5].

## IV

### Les déchets radio-actifs

Nous avons tous plus ou moins remarqué qu'on a l'air beaucoup moins enchanté que naguère le l'emploi de l'énergie nucléaire, même dans le domaine pacifique, et l'on assure couramment qu'il se passera bien du temps encore avant que le prix de revient de cette énergie soit « compétitif », par rapport au charbon, au pétrole, aux chutes d'eau. C'est que le problème à résoudre n'est pas seulement de produire cette sorte d'énergie, mais aussi de se préserver et de se débarrasser des « déchets radio-actifs ». Dans *Science et Avenir* de juin, Georges Lacoste étudie la question, sous ce titre : « *Le cadeau encombrant de l'industrie nucléaire : que faire des déchets atomiques ?* »

Lors de la récente Conférence de Monaco, il fut précisé que, même si l'énergie nucléaire se développait à un rythme relativement lent, dans 25 ans, il faudrait sacrifier *annuellement*, une surface de 40.000 hectares pour stocker les déchets !

Rien qu'aux U.S.A. actuellement, 300 millions de litres de boues radio-actives sont stockés en d'énormes et coûteux réservoirs. N'oublions pas que la radio-activité est impossible à supprimer ni par le feu, ni par l'eau. Parmi les déchets radio-actifs, il en est qui ont une vie courte, mais il en est d'autres qui ont la vie longue. En de nombreux cas, on compte sur la dilution dans l'air ou dans l'eau, pour rendre ces déchets inoffensifs. Mais ce n'est pas une solution d'ensemble. Depuis 1945 les explosions atomiques ont répandu dans l'atmosphère environ 10.000 tonnes de produits radio-actifs. Une partie importante de ceux-ci avait la vie courte et ont disparu sans laisser de traces. Mais on doit chiffrer par plusieurs tonnes les produits encore nocifs répandus dans l'atmosphère.

Quand les centrales nucléaires se seront multipliées, il sera nécessaire de prendre des mesures adéquates. On ne pourra plus se contenter d'établir les centrales loin des villes, dans des terres stériles et qu'on peut sacrifier par milliers d'hectares sans grand inconvénient.

Une des premières solutions envisagées a été de bloquer les déchets dans des réservoirs épais de béton et de les jeter à la mer, en eau profonde. Déjà cette solution serait coûteuse, mais est-elle possible ? Aux U.S.A. on l'a pensé, et le Comité de l'Energie atomique a signé un contrat avec la Société *Industries de Cleveland* pour l'immersion des déchets au large de la côte du Pacifique. Mais à Monaco, cette solution a soulevé une réprobation presque unanime. Un grand nombre de biologistes et d'océanographes étaient présents et ils n'ont pas très bien saisi les données du problème. Ils n'ont vu que les dangers. Les atomistes ont donc fait figure d'accusés devant les non-atomistes. Les membres de la délégation russe furent particulièrement agressifs, pour signaler les périls de la radio-activité, que leurs arguments fussent valables ou non. Les atomistes se défendirent mal. Certains crurent pouvoir dire que les grands fonds marins n'étaient que de l'eau morte, sans courants, sans mouvement, et que les blocs bétonnés remplis de déchets y dormiraient à perpétuité sans désagrégation. Mais on leur répliqua que les descentes en batyscaphe dans les fosses profondes des mers ont démontré qu'il s'y trouve des courants, qu'il y a aussi là des êtres vivants. Les atomistes ont donc été battus sur ce point. Mais cela ne veut pas dire que leurs adversaires avaient raison. S'il est bien évident, en effet, que l'on ne peut envoyer sans précautions des déchets atomiques dans les grands fonds, il est difficile de croire que des blocs soigneusement bétonnés et garnis de déchets à l'intérieur vont empoisonner l'océan. Ces grands fonds, même traversés par des courants, sont sûrement des zones calmes. Les blocs de béton y séjourneront sans mésaventure. L'activité biologique dans ces fonds est très faible. L'érosion y sera très réduite. Les déchets ne risquent pas de s'échapper de leur gangue. Il faut donc éviter d'exagérer les dangers de l'atome et des déchets atomiques.

Il est à remarquer que l'interdiction d'immerger les déchets atomiques dûment conditionnés nuirait particulièrement aux nations à forte poussée démographique et à territoire limité, tel que le Japon. Ces pays seraient les premiers à avoir besoin de l'énergie nucléaire : ils n'ont que peu d'autres sources énergétiques et ils sont très peuplés. Ils ne peuvent donc sacrifier des milliers d'hectares chaque année au stockage des déchets. La mer est leur seule ressource, sur ce point.

Tout le problème, en définitive, est à revoir dans son ensemble. Deux solutions se présentent : ou des injections dans le sol, ou l'immersion en mer. Dans le sol, le fait que des nappes de pétrole y ont été cachées durant des millénaires nous prouve qu'il y existe des cachettes sûres. Pour ce qui est de la mer, le strontium qui est relativement dangereux dans l'air, parce qu'il est absorbé par les végétaux, lesquels sont mangés par les animaux, si bien que le lait des vaches peut en être affecté et le consommateur aussi par conséquent, le strontium, disons-nous, est bien moins dangereux en mer, car il est absorbé par les animaux à coquillage, et nous ne mangeons par les coquillages, mais seulement quelques-unes des bêtes qui les habitent. Pourtant, dans les déchets radio-actifs, il est des substances, telles que l'iode et le cesium, qui peuvent être plus dangereuses. Mais l'iode peut être éliminé par des procédés chimiques, avant le rejet

[5] L'intervention de l'O. N. U. devient capitale pour cette construction de l'avenir.

des déchets à la mer. Et le cesium peut être absorbé par des algues faciles à cultiver, si bien qu'il suffirait de faire séjourner les boues contenant du cesium dans des bassins ensemencés de ces algues, ce qui en réduirait la teneur à peu de chose.

En fait, les déchets radio-actifs sont très différents les uns des autres, au point de vue de la nocivité. Le krypton 85 est presque sans péril, alors que le strontium 90 ou l'iode 231 laissent des traces incurables dans les os. Il y a donc lieu à une analyse très poussée de chaque isotope radioactif, pour savoir quel danger il représente, et quels pourraient être les moyens de s'en préserver. En France, on s'est attelé à ce travail, avec méthode. Des avions « Vautour » ont eu pour mission de recueillir, dans le champignon d'une explosion, à Reggane, des échantillons de produits qui ne sont pas du tout identiques à ceux qu'on obtient en laboratoire. Et tous les échantillons de ces produits, soigneusement emballés sont envoyés à Saclay, pour y être analysés. Il est probable, il est même sûr que, parmi les produits radio-actifs, certains peuvent être, sous une forme ou sous une autre, utilisés soit en médecine, soit pour des études scientifiques. Le cesium 137 est ainsi particulièrement intéressant, et il peut remplacer avec avantage le cobalt dans ce qu'on appelait les « bombes au cobalt », utilisées pour les traitements anti-cancéreux. On songe à utiliser les déchets contenant du strontium, du cesium ou de l'iode, dans l'industrie, dans les « fours de cracking », ou dans les laboratoires de polymérisation, fabriquant en grand les matières plastiques. Jusqu'ici la polymérisation s'opère par les hautes chaleurs, mais il sera possible sans doute de la pratiquer par bombardement atomique, au moyen de déchets nucléaires.

En définitive : ou détruire les déchets, ou les employer à des fins utiles. Cette seconde solution serait évidemment la plus élégante. Mais il se peut que tous ces problèmes disparaissent par l'événement de l'énergie H, qui ne laisse derrière elle que peu de déchets radio-actifs. Le ralentissement qu'on note en ce moment dans la mise en œuvre de l'énergie nucléaire pourrait donner le temps à l'énergie H d'atteindre l'âge adulte !

## V

### L'origine des minerais métalliques

L'un des événements les plus gros de conséquences dans l'histoire de l'humanité fut le passage — très tardif, à la vérité — de l'âge de la pierre à l'âge des métaux. Comment se fit ce passage, c'est ce que nul ne peut dire avec certitude. Mais ce que l'on aimera à savoir, c'est l'origine des minerais métalliques qui se trouvent à portée de l'homme. Dans *Scientific American* de juin 1960, H. G. Bachmann, professeur à l'Institut de Minéralogie et de Cristallographie de Göttingen en Allemagne, essaye de le dire.

Il donne d'abord des chiffres. Les métaux sont relativement rares, dans la croûte terrestre. Le fer, qui est le métal le plus employé, ne forme que 5 % de cette croûte. L'aluminium, qui est le troisième élément métallique, en abondance, ne se trouve qu'en quelques sites privilégiés. Le titanium, qui vient seulement d'entrer dans l'utilisation industrielle, se trouve, dans la croûte, à raison de 4.400 grammes par tonne, c'est-à-dire 60 fois l'abondance du cuivre, et 30 fois celle du zinc. Le zirconium qu'on commence aussi à utiliser, est aussi abondant que le chrome, soit 200 grammes par tonne. Le plomb, qui fut au contraire l'un des métaux les plus anciennement mis en œuvre — dans le bronze notamment — n'existe qu'à raison de 16 grammes par tonne, ce qui veut dire seulement quatre fois plus que l'uranium. On se doute bien que les métaux précieux sont plus rares que les autres, mais a-t-on l'idée de cette rareté : argent : 1 gramme par tonne ; or : 0,005 gramme par tonne.

Il n'y a pas de lien rigoureux entre l'abondance des métaux et leur utilisation. C'est le degré de concentration qui a été déterminant dans leur entrée en service pour l'homme.

Les chiffres qu'on vient de donner ne doivent pas faire illusion. Le pourcentage général d'un métal dans la croûte terrestre n'est pas la chose principale à considérer, mais bien le pourcentage de concentration permettant l'extraction utile dans un minerai. Comment donc s'est produite cette concentration ? Tout le problème intéressant est là. Pour le résoudre, on doit repasser l'histoire de la planète, réfléchir aussi à la composition des météorites, car ils nous suggèrent la composition de la terre. Or, ces météorites sont surtout composés de silice et de fer.

En bref, nous imaginons la terre, en sa formation, comme une fournaise énorme, analogue à un haut-fourneau. Les métaux les plus lourds, c'est-à-dire 8 à 10 fois plus lourds que l'eau, sont descendus au centre, et les « scories » plus légères, base de nos roches, ayant une densité moyenne de 2,8, ont flotté sur le tout, pour finir par former notre croûte. La première différentiation générale s'est ainsi opérée dans la répartition des métaux La croûte seule est accessible à l'homme. Elle n'a pas, par rapport au tout, plus d'épaisseur que la peau d'une orange, par rapport à l'orange entière. Les trous de mines les plus profonds dépassent à peine 2 km. Notre connaissance de la croûte ne dépasse pas la profondeur de 20 km. Malgré tout, la composition de cette croûte est bien connue. L'abondance des oxydes et des silicates, a été calculée au plus juste. Nous savons que les éléments légers composés d'oxygène, de silicium, d'aluminium forment 90 % de cette croûte. Tous les autres éléments ne s'y ajoutent qu'à titre de mélange léger. On aurait peine à les découvrir s'ils ne s'étaient « concentrés » çà et là, de manière à constituer des minerais utilisables.

Avant le refroidissement, il y avait donc un mélange en fusion de silicium-oxygène contenant toutes sortes de compositions, et dans lequel tous les autres éléments étaient dispersés. Appelons ce mélange le *magma*. Au-dessus de ce magma, il se forma d'abord une couche mince d'élément solide, qui maintint le reste sous pression et dans une haute température. Tel fut le haut-fourneau primitif. C'est là qu'une seconde différentiation des

métaux s'opéra, la première ayant été la descente vers le centre de la terre de tous les métaux lourds. Pendant des siècles, le magma continua à évoluer. Les éléments qui le composaient obéissaient à leurs affinités chimiques. Il se forma des oxydes, des sulfates, des combinaisons de trois (ou même plus) éléments, en raison des appels réciproques des électrons gravitant autour des noyaux des atomes divers.

N'oublions pas que dans le magma, un grand nombre d'atomes étaient ionisés, c'est-à-dire privés d'un ou plusieurs de leurs électrons, ce qui les rendait aptes à entrer en combinaison avec d'autres du même genre. Les atomes chargés attiraient ceux qui l'étaient négativement. Ainsi se formaient des combinaisons stables, qui sont justement celles de nos minerais, à partir desquels nous extrayons les métaux.

En gros, on peut admettre que les composés les plus lourds ont, de nouveau, lentement, progressé vers les profondeurs, en raison de leur densité même et ce fut le cas le plus général pour les minerais de fer et de magnesium — mais ils ont pu aussi, parce que leur degré de fusion est le plus haut, être solidifiés les premiers, et se trouver ainsi pressés par le magma non-fondu vers la surface, par la puissance de la chaleur ambiante. De toute façon, ces composés se sont rassemblés, concentrés, et ont formé des minerais différenciés. Les dépôts de chrome, formés d'oxydes lourds de chrome et de fer, sont pour la plupart descendus au fond.

Mais cette explication ne rend pas compte de tous les cas. Dans la fournaise en fusion que nous voyons au travail, en cette formation lointaine de la croûte terrestre, il y avait bien des sortes de réactions : explosions, formations de fissures, déplacements de toute nature, écroulements, comme ceux qui sont à l'origine de nos tremblements de terre, et de nos volcans. C'est pourquoi, certaines mines ont la forme d'*injections* de minerais, à travers des roches, semblables à des explosions volcaniques cherchant une issue et arrêtées avant d'arriver à la surface ; ce sont comme des cheminées, à travers des roches.

Dans ces efforts de minerais pour jaillir des profondeurs, des accumulations de métaux se sont parfois produites. L'un des exemples les plus frappants est celui des mines de Sudbury, dans la province canadienne d'Ontario. On y trouve, en effet, la concentration la plus riche non seulement de cuivre et de nickel, mais aussi de platine et de métaux platinés, tels que palladium, osmium, iridium, ruthenium, rhodium, si bien que d'ingénieuses techniques ont pu extraire de ces minerais 14 sortes de métaux.

Quand le magma tomba aux environs de 600° de chaleur, il se forma en grand des sortes de roches composites appelées *pegmatites*, fournissant des minéraux colorés et bien cristallisés, avec des minerais de grande importance économique (voire des pierres précieuses) d'une part, et d'autre part de l'uranium, du tungstène, du molybdène, du tantale. Il restait toutefois dans le magma, en cours de refroissement, des gaz, des sels, des fluides, des fumées expliquant les sources thermales, les volcans, et nombre de dépôts minéraux de surface. La majorité des dépôts exploitables vient de là, bien qu'ils ne soient pas les plus massifs. Ce sont des « veines » minérales allant dans tous les sens, et variant constamment en épaisseur, en richesse, en direction. Parmi les métaux exploités ainsi en « veines » nommons, avec le plomb, l'étain et le cuivre, d'autres tels que l'or, l'argent, le cobalt, l'arsenic, l'antimoine, le bismuth, le mercure.

Comme on le voit, nos minerais ont eu plus d'une provenance. L'uranium par exemple est tiré de la pechblende, ou oxyde naturel d'uranium, laquelle est d'origine hydrothermale. Ajoutons que les roches contenant des minerais ont été soumises à l'action des pluies, gelées, érosions de toute sorte, et cela a provoqué des écoulements de minerais, par les torrents et les rivières, puis des formations de dépôts où nous les exploitons facilement. L'or et le platine entrent mal dans les combinaisons. On les trouve donc à l'état pur. D'autres sont en oxydes : étain, fer, titanium, zirconium, chrome, uranium, thorium, etc. Cette formation de minerais peut s'appeler « sédimentaire ». Enfin, les végétaux primitifs ont aussi absorbé, pour leur nourriture, des minéraux, qu'ils ont ensuite restitué sous forme de dépôts, tout comme des forêts entières ensevelies sous les eaux ont constitué les mines de charbon. Le vanadium est d'une origine analogue à celle du charbon ou du pétrole. La nature a obtenu des synthèses que nos laboratoires ne peuvent pas toujours imiter. L'évolution de la terre, bon exemple de ce qui doit se produire dans les autres étoiles, fut donc quelque chose de très complexe et de singulièrement propice pour l'industrie humaine.

## VI

### Absurdité : l'homme dans l'espace

Parmi les nouvelles scientifiques du même numéro de *Scientific American*, sous la rubrique *Science and Citizen* je relève la suivante : Vannevar Bush, professeur à l'Institut de Technologie du Massachussets, faisant un rapport à la Maison du Comité pour la Science et l'Astronautique, a déclaré :

« *Envoyer un homme dans l'espace est une absurdité :* l'homme ne peut pas faire plus qu'un instrument, en fait il fera beaucoup moins... Il y a des choses bien plus sérieuses à faire que de telles absurdités. Comme le peuple américain ne comprend pas toujours les distinctions, et comme nous sommes toujours prêts à nous jeter sur toutes les nouveautés, je ne refuse pas d'admettre la valeur de démonstration que nous pouvons donner au monde de nos capacités, et je ne sous-estime pas l'effet moral du spectaculaire. Mais le tapage que l'on fait autour des aspects de propagande du programme actuel me laisse entièrement froid. »

Dans l'ensemble, Bush est d'avis qu'on a surfait immensément l'intérêt des recherches spatiales, si on compare cet intérêt avec celui d'autres programmes, qui ne coûteraient pas plus cher et dans lesquels les possibilités limitées de réalisation auraient à s'exercer. De toutes les sommes qu'on dépense aux U.S.A., pour la recherche, 6 à 8 % seulement sont consacrés à des investigations de base « sur lesquelles la prospérité et l'efficience de la génération future peuvent être fondées ».

Voilà un avis grave ! Sera-t-il entendu ? C'est comme les dépenses d'armement, qui seraient si utiles à d'autres fins !

## VII

### Chimie organique lunaire

Dans la même section de la même revue, je relève une note concernant la « *Chimie organique lunaire* ». Et je pense en même temps à l'article quelque peu ironique de Pierre Rousseau, dans la *Revue de Paris,* de juin, sous le titre « *l'Exploration de la Lune* ». Ce dernier parle du voyage dans la Lune comme d'une chose inévitable et prochaine. Il appelle ce satellite « un monde à conquérir » ; il constate que la Lune a remonté prodigieusement dans l'estime et l'intérêt des hommes, depuis ces dernières années.

« Il est particulièrement savoureux, écrit-il pour ceux qui suivent l'histoire de l'astronomie, de considérer avec quelle rapidité inattendue la Lune remonte dans l'estime des astronomes professionnels. Ne nous dissimulons pas, naturellement, qu'à l'intérêt suscité par des découvertes scientifiques retentissantes, se mêle un parfum beaucoup plus suspect de préoccupations profanes. »

Seules, les rêveurs, les poètes, les « mordus » d'astronomie s'occupaient de la Lune. De nos jours, ce sont les ingénieurs, les juristes, les militaires qu'elle passionne. Le Pentagone et le Kremlin méditent sans doute d'y installer des rampes de lancement ! A l'Université de Strasbourg, on cherche à formuler un « droit spatial », qu'il ne sera pas facile de faire respecter. Les imaginations humaines sont déchaînées !

Mais voici une remarque très importante de Carl Sagan, de l'Observatoire Yerkes. Sa crainte unique est qu'on lui gâte la Lune, qu'on contamine son sol, qu'on perde ainsi une grande part des lumières qu'on pourrait tirer de l'examen de son sol, pour comprendre l'origine de la vie sur notre terre et en général dans les étoiles. Voici son raisonnement, d'après *Scientific American,* dans le rapport qu'il a fait à l'*Académie nationale des Sciences* d'Amérique.

Il est admis que la Lune n'a pas d'atmosphère et pas d'eau, donc pas de vie non plus. Mais elle doit avoir des molécules géantes, qu'on peut appeler « organiques », car elle a été soumise, comme notre terre, au bombardement des rayons ultraviolets et des courants magnétiques, qui engendrent ces grandes molécules, y compris des acides aminés, préparatoires à la naissance de la vie. Et elle avait une atmosphère alors, qu'elle a perdue ensuite, par manque de force de gravitation pour la retenir. Les molécules géantes ainsi formées doivent être ensevelies sous une couche de poussière spatiale, évaluée à 10 mètres. L'atmosphère primitive de la Lune, comme celle de la terre, devait être composée de méthane, d'ammoniac et de vapeur d'eau. Elle a pu persister durant 10 à 100 millions d'années, alimentée par des gaz venant des profondeurs. Les molécules géantes ont donc eu largement le temps de se former, jusqu'à l'apparition des acides aminés. Tout ce matériau a dû retomber sur la surface de l'astre au point d'y former une couche de 10 grammes par centimètre carré, — car Sagan a fait le calcul, à sa manière ! Si ces molécules n'avaient pas été rapidement recouvertes par la poussière météoritique, les radiations solaires et cosmiques les auraient détruites, mais cela n'aurait pas empêché la formation de polypeptides, qui sont peut-être maintenant ensevelies, sous la poussière lunaire. L'examen de cette matière organique de la Lune jetterait une grande lumière sur l'histoire de tout le système solaire, sur la composition chimique de la matière, dans un lointain passé, sur l'origine de la vie terrestre et sur les possibilités de la vie ailleurs que chez nous. Mais il importe souverainement que ce sol lunaire ne soit pas contaminé par des organismes importés de la terre, ou mélangés indûment avec eux.

Et comme la Lune est pour nous un champ unique d'examens de cet ordre, attention à ne pas le détériorer. Respect à la Lune, s'il vous plaît !

## VIII

### Gaz galactique

Toujours dans le même rayon des nouvelles scientifiques, une autre note que voici.

Les plus récentes observations des astronomes des monts Wilson et Palomar ont permis de faire des constatations intéressantes sur les forces qui meuvent les galaxies. Dans le *Journal d'Astrophysique,* Guy et Louis Münch rapportent qu'ils ont mesuré la vitesse de rotation de 18 étoiles, situées entre 13.000 et 20.000 années-lumière du centre de notre galaxie (rappelons que notre soleil en est à 28.000 années-lumière). Or, ces étoiles ne voyagent pas à la même vitesse que les nuages de gaz qui les entourent et qui représentent des étoiles en formation. A la distance de 20.000 années-lumière, les étoiles vont plus vite que leurs nuages de gaz (hydrogène). Et à la distance de 13.000 années-lumière, elles vont moins vite. C'est que le mouvement des étoiles obéit à la force de la gravitation seulement, alors que les nuages de gaz obéissent à la fois à la gravitation et à des forces magnétiques. L'étude de ces différences de vitesse doit pouvoir servir à une meilleure connaissance de la dynamique des galaxies.

Guy Münch a constaté, en outre, des mouvements de nuages épais de gaz, dans la Grande Nébuleuse d'Andromède. Ces nuages jaillissent du centre de leur galaxie à la vitesse d'environ 240.000 km à l'heure, le long du plan du disque galactique. Et il se passe exactement la même chose autour du noyau de notre galaxie à nous, autant que par radio-astronomie ont pu en juger les astronomes hollandais G. W. Rougoor et Jan H. Oort. Münch et Oort estiment que ces jaillissements de gaz sont produits par la « couronne » du centre galactique, une boule de gaz hydrogène ténu qui enveloppe toute galaxie, le long des lignes magnétiques de force. Pas à pas, la connaissance des galaxies progresse.

## IX

### Les Confessions de Boris Pasternak

Sous le titre (en italien) : *Les Confessions de Boris Pasternak,* Eliseo Sgarbossa nous raconte rapidement la carrière de cet écrivain soviétique, dans *Orizzonti* du 12 juin.

Le mot *Confessions* est un rappel de S. Augustin. Il pourrait être aussi celui de Jean-Jacques Rousseau. Mais, fait remarquer l'auteur, tandis que

S. Augustin décrit une ascension d'âme, la sienne, le célèbre roman de Pasternak, *Le Docteur Jivago*, raconte une déchéance, qui est peut-être la sienne.

C'est en mai dernier qu'est mort Pasternak, prix Nobel de littérature 1958. De quoi est-il mort ? Notre article croit découvrir dans son roman la cause première de sa fin.

Ce que nous avons fait tout d'abord, écrit-il en substance, a été d'ouvrir son livre et d'en lire quelques pages. Ce qui nous a frappé surtout c'est la description de la mort de son héros et des premiers symptômes qui la préparèrent. Au cours d'une discussion avec des amis, le Dr Jivago éprouve le besoin de sortir un instant pour respirer un peu d'air, parce qu'il se sent suffoquer par suite de son mal au cœur :

— « Tu chantes trop vite tes funérailles, lui dit un ami, tu as encore du temps à vivre.

— « Non, répondit-il, aujourd'hui les hémorragies cardiaques sont fréquentes... C'est une maladie de ces derniers temps. Je crois que les causes en sont d'ordre moral. A la grande majorité d'entre nous, on demande une hypocrisie constante, érigée en système. Mais on ne peut pas sans lourdes conséquences se montrer chaque jour autre que ce que l'on se sent, se sacrifier pour ce qu'on n'aime pas, se réjouir de ce qui nous rend malheureux. Le système nerveux n'est pas un mot vide de sens ni une invention... Notre âme occupe un lieu dans l'espace et se tient au dedans de nous... On ne peut pas la violenter impunément sans fin. »

— « Nous avons l'impression, dit notre article, que Pasternak a décrit là le mal qui l'a conduit au tombeau. »

Mais rappelons sa vie.

Boris Leonidovich Pasternak naquit à Moscou en 1890. Son père était un peintre connu. Sa mère, pianiste distinguée, jouissait de l'amitié et de l'admiration de Tolstoï. Boris grandit dans un climat de haute culture. Il acheva ses études à l'Université de Moscou, puis en Allemagne à celle de Marbourg. Il avait 27 ans quand éclata la Révolution russe. Il avait déjà alors publié un premier volume de vers : *Un jumeau dans le nuage* (1916), puis *Par-delà les barrières* (1917). Mais, en raison de ses métaphores elliptiques, il s'y montrait obscur bien que personnel, dans son futurisme imité de Rilke. Son père, au bout de quatre ans de régime communiste, s'expatria et passa en Allemagne, puis en Angleterre, mais Boris, confiant dans le nouveau régime et attaché à sa ville natale, refusa de le suivre. Grâce à des solides amitiés dans les milieux intellectuels, il obtint une situation au ministère de l'Education ce qui lui permit de publier les premiers poèmes qui lui valurent la notoriété : *Ma Sœur, la Vie* (1922), *Thèmes et Variations* (1923). On le trouva cependant quelque peu sec et peu populaire. Très vite, il connut de grandes désillusions politiques et sociales. Il tenait de son père un certain goût de l'indépendance et le culte de la personnalité, ce qui le détacha du régime. Il accepta cependant une « dacha » — maisonnette rustique avec jardin — au village de Peredelkino, réservé au Syndicat des Ecrivains. Ce fut là qu'il vécut de 1930 à 1950. En 1925, il s'était essayé au roman en prose, avec une œuvre marquée par l'influence de Marcel Proust : *L'Enfance de Luverse*, étude de la crise de puberté d'une jeune fille, sans action ni intrigue extérieure. Suivirent des contes : *Voies aériennes*, et des ouvrages poétiques : *Spektorsky* (1926) et *L'An Mil neuf cent cinq* — qui était situé au cœur de la Révolution de 1905, étouffée dans le sang par le tsarisme. En 1931, *Le Sauf-Conduit* est un récit autobiographique. On y perçoit les effets d'une crise intime, c'est le récit d'un individualiste romantique aux prises avec un monde foncièrement hostile. On peut avoir une idée de ses sentiments les plus profonds, par les propos qu'il tenait, non sans courage, en 1934, au premier Congrès des Ecrivains soviétiques :

« Le parti dit : ne vous éloignez pas des masses populaires. Pour mon compte et dans le même sens, je voudrais dire : ne renoncez pas à votre personnalité pour une systématisation avantageuse... Dans la pression exercée par le Parti et par le peuple sur les écrivains, se trouve le germe d'un grand péril : celui que nous nous transformions en hauts fonctionnaires de la Littérature. Conservons nos distances ; restons fidèles à nos sources directes... »

Cette déclaration fut considérée alors par certains comme une profession d'aristocratie littéraire. On ne la comprit bien que plus tard, lorsque Paternak publia son roman *Le Dr Jivago*. Il fut d'abord lu à la radio, et publié par livraisons dans une revue littéraire. Mais on s'aperçut très vite que l'œuvre était peu conformiste et la publication en fut suspendue. Le manuscrit intégral franchit toutefois la frontière et fut cédé à un éditeur italien — communiste — qui en fit paraître la première traduction étrangère, malgré la méfiance des autorités soviétiques. L'opposition du Parti et une habile propagande firent au livre une publicité formidable. En un peu plus d'un an, il arrivait à la 21e édition. En Italie il obtint le prix Bancarella, puis, en 1958 — chose inattendue — le prix Nobel. Ce fut pour Pasternak à la fois le commencement de la gloire et celui des persécutions. En Russie, on déclara que le prix Nobel, en la circonstance, était une offense à la culture soviétique, que l'œuvre était médiocre, que son unique mérite était de jeter de la boue sur le régime et de trahir la société qui avait favorisé la carrière de l'auteur. Boris Pasternak fut critiqué, vilipendé, comparé à Judas, par la plupart des membres du syndicat des écrivains dont il faisait partie. Il lui fut signifié que s'il partait pour la Suède, pour recevoir des mains du roi son prix Nobel, il ne pourrait plus rentrer dans sa patrie. Il refusa de s'expatrier, comme il avait déjà refusé de le faire, lors du départ de son père, trente ans plus tôt. Il écrivit donc au roi de Suède qu'il refusait le prix

« en raison de la signification qui lui avait été attribuée au sein de la société où il vivait. »

Il fut dès lors maintenu en quarantaine, par les siens, ignoré des représentants de la culture russe, et vécut en compagnie de sa seconde femme, et de son fils, jusqu'à Pâques 1960, date où il fut frappé d'infarctus et affecté d'une tumeur cancéreuse. Il est inexact de dire que les autorités soviétiques l'aient alors négligé. On lui offrit des soins dans deux excellentes cliniques, une au Kremlin, l'autre au Syndicat des écrivains, et il fut mis entre les mains des meilleurs médecins. Mais le mal était incurable. Nous devinons qu'il était dans l'âme. La radio et un entrefilet dans une revue littéraire

avertirent le public, sans phrase, que Boris Pasternak était décédé, chez lui, le 30 mai 1960, à 21 h. 30.

Malgré le peu de bruit fait autour de sa mort, il vint de nombreux étudiants de Moscou, de Kiev et autres centres, et une centaine de journalistes à ses funérailles. Plus remarquable encore que cette présence des jeunes fut celle de quelques très hauts personnages : le professeur Valentin Asmus de l'Université de Moscou, le pianiste Richter, qui exécuta la « marche funèbre » de Chopin. Par cette manifestation sans paroles, ce dernier faisait comprendre à quel point sa propre histoire ressemblait à celle de l'auteur du Dr Jivago. Quant au professeur Asmus, qui prononça l'éloge funèbre, il eut le courage de dire que

> « Pasternak ne fut jamais hostile au pouvoir, mais il y avait une chose — fondamentale — qu'il n'acceptait pas : à savoir que la contrainte puisse porter l'homme à quelque chose de bon et d'original. »

Le cas Pasternak est dramatique. La valeur de son roman est médiocre ; la politique et la publicité commerciale l'ont surfait. Son principal mérite est d'être autobiographique. L'exemple pathétique de Pasternak tend à démontrer que la plus grande souffrance pour un homme qui a quelque chose à dire au monde, c'est de manquer de liberté. On a beau habiter ce qu'on appelle en Russie « le village de la création », si les convictions personnelles ne peuvent s'exprimer à leur guise, il en résulte au plus profond de l'être un drame mortel. Si l'expérience de Pasternak enseigne cette leçon aux intellectuels d'occident qui seraient tentés par le régime soviétique, elle n'aura pas été vécue inutilement ! La mort de Pasternak fut religieuse.

## X

### Kateri Tekakwitha

Voici un nom qui ne dira pas grand chose à beaucoup d'entre nous. Et le sous-titre de l'article que nous allons analyser ne sera pas beaucoup plus éclairant : « *Oeil-du-Soleil sur les autels* ».

Kateri — traduisez Catherine — Tekakwitha était fille d'un Peau-Rouge de la tribu des Mohawks, et on l'avait surnommée « Oeil - du - Soleil ». Il est question de la béatifier. Elle serait la première bienheureuse de sa race, celle des Iroquois, à recevoir les honneurs de l'Eglise. C'est Franco La Guidara, qui nous parle d'elle dans *Orizzonti* du 19 juin sous le titre : « *Une place parmi les bienheureux pour la Peau-Rouge Tekakwitha.* » Elle est déjà la patronne officielle des Scouts d'Amérique. Elle pourra devenir bientôt la protectrice des catholiques du Canada et des U.S.A. Sa cause, commencée le 20 mai 1939, et examinée pour la première fois par la Congrégation des Rites, le 26 novembre 1940, trouva chez Pie XII une faveur très marquée. C'est lui qui a proclamé les vertus de Kateri, le 3 janvier 1943. De nombreux pèlerins se rendent au lieu de sa sépulture, à Caughnawaga, au Canada. Beaucoup affirment qu'ils ont obtenu des miracles par son intercession. Les plus enthousiastes de tous sont les Iroquois, et cela se comprend. Tous les dimanches, à l'église, ils insistent auprès de leurs missionnaires pour qu'ils écrivent au pape, afin de hâter sa béatification.

Cette vierge indienne naquit à Ossernenon, actuellement Auresville, près d'Albany, non loin du lieu — dans l'Etat de New-York — où avaient été massacrés les martyrs jésuites, Isaac Jogue et ses compagnons. Sa naissance est de 1656 et sa mort du 17 avril 1680. Elle n'a donc vécu que 24 ans. Son père, le « Cerf Vert », faisait partie du Conseil des Anciens de sa tribu et il était païen. Ce fut un fier guerrier et un grand chasseur de bisons. Au cours d'une expédition contre les Algonkins, il ramena une prisonnière qu'il épousa et qui fut la mère de Kateri. Cette femme était chrétienne et elle éleva sa fille dans sa foi, mais elle mourut alors que l'enfant n'avait que quatre ans. Confiée aux soins de ses tantes apparentées au « Grand Loup », l'un des chefs les plus importants de Kanawaké, village situé aux confins du Canada, l'enfant grandit, dans la simplicité et la pureté les plus étonnantes. Elle avait horreur de tout ce qui était bas, vil, impur, et détestait les orgies grossières auxquelles on se livrait autour d'elle. Elle n'accepta jamais les offres de mariage qui lui furent faites. Pour cette raison, on la traitait de folle, mais on la laissa vivre à sa guise. La légende la représente comme la « vierge sauvage ».

Ce ne fut qu'en 1675, alors qu'elle avait 19 ans qu'elle entra en contact avec les missionnaires. En contact, toutefois, serait beaucoup dire, car si elle faisait de longs voyages pour aller entendre la prédication de l' « Habit - noir », elle était si timide qu'elle n'osait l'approcher et encore moins lui parler pour demander le baptême. Pourtant le P. Jacques de Lambertville, S. J., finit par l'interroger. Il fut dans l'admiration de ce qu'elle lui dit. Il la prépara donc au baptême qu'il lui conféra le 5 avril 1676. Elle vécut saintement dans son village encore un an et demi, après quoi, elle dut se réfugier à la mission Saint-François du Sault, à deux cent milles de là. Une fois en sécurité, elle vécut dans le travail, la pénitence, la prière. Inlassable en ses occupations domestiques, la chasse, la cueillette des fruits, le ramassage du bois, la préparation des peaux de bêtes, elle consacrait à la prière tous ses instants et s'infligeait secrètement des pénitences incroyables. Le 25 mars 1679, elle entrait dans une association de femmes qui voulaient pratiquer la perfection chrétienne. Ses pénitences redoublèrent d'intensité. Mais elle en tomba malade. Le mardi saint de 1680, elle reçut pieusement le Saint Viatique, et le lendemain, 17 avril, sous le pontificat du bienheureux Innocent XI, elle rendait sa belle âme à Dieu.

Mais un quart d'heure après sa mort, il se passa un phénomène extraordinaire. Son visage, de couleur olivâtre et fortement marqué par la petite vérole, décharné par les macérations et la maladie, changea du tout au tout, et devint blanc et merveilleusement beau, à tel point que non seulement les missionnaires, mais les sauvages eux - mêmes en furent éblouis et refusèrent de l'ensevelir. Le prodige se maintint pendant une semaine entière. Les Indiens auraient même voulu que son visage au moins ne fût pas mis en terre ! Six jours après sa mort, Kateri apparut, toute baignée de lumière,

au missionnaire, le P. Chauchetier, et cette vision dura deux heures. Elle lui parla et fit des prophéties qui toutes se réalisèrent en peu d'années. Kateri apparut aussi à la vieille Anastasie, qui lui avait servi de mère, et à la jeune indienne Thérèse, qui, pendant qu'elle était au bois, entendit la voix de la défunte lui donner de bons conseils.

Les missionnaires qui l'avaient connue, les PP. Cholenec, Chauchetier, de Mangeleer, ont laissé sur elle des récits pleins d'admiration. Ses vertus sont d'autant plus étonnantes que sa tribu passait pour l'une des plus cruelles et des plus dissolues d'Amérique. Dans cette tribu, en effet, on pratiquait la polygamie, on condamnait à mort les malades et les vieillards, on torturait et massacrait les prisonniers de guerre. Ces sauvages fabriquaient, avec la sève de l'érable-à-sucre, une liqueur dont ils raffolaient mais qui produisait chez eux tous les ravages de l'alcoolisme. Une fleur de christianisme comme notre Kateri n'en était que plus extraordinaire, en un tel milieu. Si elle est prochainement béatifiée, comme il est permis de l'espérer, ce sera une race de plus représentée parmi nos saints [6].

## XI
### Le Réarmement moral

La revue « *Nouvelles de Chrétienté* » en date du 30 juin, reproduit sur ce sujet, assez souvent traité déjà [7], un article important de l'*Osservatore della Domenica* du 26 juin.

Le fondateur du *Réarmement moral* fut un pasteur luthérien américain, Franck Buchman, qui vient d'avoir 82 ans. De bonne heure, dans son ministère, ce pasteur s'était consacré à la conversion des jeunes et des adultes. Son action donna naissance à un mouvement qui fut d'abord connu sous le nom de « Groupe d'Oxford », à partir de 1928. Le nouveau nom de *Réarmement moral* fut adopté par Buchman en 1938. Jusqu'à la fin de la dernière guerre, ce mouvement prit place simplement parmi ceux qui éclosent périodiquement, en milieu protestant, en vue du renouveau spirituel. Mais après la guerre, le R.A.M., comme on le désigna couramment, prit de l'expansion grâce au don de propagandistes de ses dirigeants. Il obtint du succès dans les milieux les plus divers et réussit à s'implanter non seulement chez les protestants et chez les catholiques, mais aussi chez les musulmans, les juifs, les bouddhistes, les hindous, etc.

Il se donnait un but très élevé : renouvellement spirituel et moral des hommes et réconciliation des peuples. Mais il se plaçait résolument en marge et en quelque sorte au-dessus de toutes les religions particulières. Pour cela, il professait ce que nous appellerons une religion réduite au minimum dogmatique, mais comportant des pratiques calculées pour donner l'impression d'un contact avec Dieu même. Et voilà qui mérite un examen très attentif.

Le moyen principal invoqué par le R.A.M. est ce que l'inventeur du mouvement appelle « *God's guidance* » ou *inspiration divine*. Quand nous préconisons la vie d'intimité avec Jésus-Christ, sans laquelle il n'est pas de religion profonde, c'est bien la « *God's guidance* » que nous suggérons, mais au sens chrétien, au sens surnaturel, tandis que dans le R.A.M., cela est entendu au sens purement naturaliste. Le R.A.M. est « moralisant » et non proprement chrétien.

Pour obtenir la « God's guidance », qui est le but à atteindre, il recommande les « *moments de silence* », comme dans la contemplation chrétienne, mais il va plus loin et pratique une sorte de confession en équipe, sous le nom de « *sharing* ». La morale du R.A.M. comporte quatre vertus essentielles : « probité absolue », — « pureté absolue », — « sacrifice absolu », — « amour absolu ».

Par ailleurs, ce qui fit en partie le succès du R.A.M., c'est qu'il affirmait hautement ne pas vouloir détourner ses adhérents de leur religion traditionnelle, mais au contraire les encourager à pratiquer cette religion de leur choix d'une manière supérieure. Il y eut, de ce chef, des conversions de protestants au protestantisme, et de catholiques au catholicisme. Sans doute aussi, des conversions au bouddhisme, à l'Islam, au judaïsme, etc. Les bons résultats constatés firent parfois juger le mouvement de manière très favorable, même dans les milieux catholiques.

Le Saint-Siège ne le condamna pas de manière formelle. Toutefois, il interdit aux ecclésiastiques d'assister aux séances, et il déclara que les laïcs catholiques eux-mêmes ne devraient pas accepter de charges dans les cadres dirigeants du mouvement. Dans le même temps, des voix autorisées, dans l'épiscopat, attiraient l'attention de tous sur « les sérieux inconvénients pratiques et les dangereuses confusions dans le domaine doctrinal » auxquels on s'expose dans le R.A.M.

Quels sont donc ces dangers ?

1° Nous avons déjà dit que le R.A.M. se situe sur le plan « naturaliste ». Il ne tient pas compte des vertus essentielles de foi, d'espérance et de charité surnaturelles qui sont à la base de la morale catholique. Son « inspiration divine », son « moment de silence », sa confession ou « sharing », ne sont que des imitations naturalistes de hautes pratiques mystiques catholiques. S'il est permis de se féliciter de voir ces pratiques remises en honneur, il n'est pas possible de fermer les yeux sur le danger d'indifférentisme dogmatique et de syncrétisme religieux qui se trouve inclus dans les développements même du Réarmement moral.

Rien n'est plus faux que de penser que « toutes les religions sont bonnes », qu'il suffit de les pratiquer avec les princicpes du Réarmement moral, pour qu'elles prennent toute leur valeur. Le légitime désir de rapprocher les peuples ne doit pas conduire à un aveuglement sur l'unique vérité de la foi catholique.

Il en est du Réarmement moral, comme du mouvement œcuménique. Faciliter les contacts, provoquer les explications consciencieuses et approfondies sur les divergences dogmatiques, afin de les

[6] Et peut-être une négresse, comme cette Backita, dont je viens d'écrire la vie, à la demande de missionnaires de Léopoldville, pourra-t-elle y ajouter la race noire !

[7] Voir en particulier l'étude publiée dans l'*Ami* et basée sur un livre de Mgr Suenens, évêque auxiliaire de Malines (*Ami*, 19 mars 1953, p. 185-190).

éliminer si possible, travailler de toutes ses forces à l'unité religieuse, c'est faire du bon travail. Dans la mesure où le R.A.M. peut servir à cette fin en soi, il est excellent. Dans la mesure au contraire où il la ferait oublier, pour devenir lui-même fin en soi, il serait extrêmement nuisible. Bien des évêques, dans leurs diocèses respectifs, ont émis des directives à ce sujet. Concluons donc, avec *Nouvelles de Chrétienté*, que

« ...les dispositions du Saint-Office pour le monde entier, celles des évêques pour leur territoire, conservent leur pleine vigueur et doivent, par conséquent, être fidèlement observées par le clergé comme par les laïcs. »

## XII

### Charles de Gaulle, avant 1940

Dans le *Miroir de l'Histoire*, de juillet 1960, un article du général G. A. Chauvin, du cadre de réserve, a pour titre : « *Deux ans à l'Ecole de Guerre avec Charles de Gaulle* ». Et dans le même numéro, un peu plus loin, sous la signature de Léon Gruart, on raconte ce qui se passa *le 18 juin 1940* (tel est le titre) par l'initiative du général de Gaulle.

L'Ecole de Guerre en octobre 1922. Charles de Gaulle, né en 1890, a 32 ans, lorsqu'il y entre et il est capitaine. Un certain divorce s'accuse entre les professeurs — excellents du reste — et les élèves, car ceux-ci estiment que leurs maîtres regardent trop vers le passé et pas assez vers l'avenir. Ils parlent de la guerre de tranchées, et peu de la guerre de mouvements et de la guerre mécanisée. Le capitaine de Gaulle est très vite connu parmi ceux qui s'expriment, à ce sujet, avec le plus de franchise et de force. L'auteur de l'article eut avec lui de nombreux contacts. Il admirait en lui une culture historique étonnante, une sagesse de philosophe, le tout assaisonné d'humour et même d'ironie oxfordienne. Il avait réponse à tout, comme s'il avait fait véritablement le tour de tous les problèmes. Il exprimait son sentiment sur toutes choses, avec une concision voulue, mais sur un ton définitif et irrécusable. Il n'aimait pas se perdre en discussions trop prolongées et quand il les sentait se dessiner, il rompait doucement et notifiait sa retraite courtoise et souriante en disant simplement : « Tout est dans tout ! »

En tant que camarade, une correction étudiée de la tenue, traduisant un sens inné de la dignité et le respect de l'uniforme, mais tout cela avec aisance, simplicité, naturel, sans jamais tomber dans la familiarité. Son amitié avait du prix, mais n'allait jamais très en profondeur. S'il avait une grande fraternité d'arme, « il tenait, avec une volonté assez marquée, à être reconnu pour le frère aîné ».

« Dans le domaine de l'intelligence, sa supériorité était presque aussi évidente que dans celui de la culture. » Il semblait vivre d'une vie intérieure intense, mais son goût de l'action l'empêchait de se perdre dans l'introspection. Il avait vaillamment combattu en 1916, à Verdun, avait été fait prisonnier, soigné comme blessé par les Allemands, puis retenu à Ingolstadt, après plusieurs essais d'évasion. Après l'armistice, il fut envoyé en Pologne, où il lui resta beaucoup de temps pour lire et travailler. Sa prodigieuse mémoire lui permit de tirer profit de ces années lointaines. A l'Ecole de Guerre, il eut, à plusieurs reprises, l'occasion de faire ses preuves d'esprit original et puissant, et cependant, en raison de son esprit d'indépendance et de sa liberté d'expression, il eut le regret de ne pas sortir dans le rang qui lui convenait, de l'avis même de ses camarades. Et comme G. A. Chauvin lui disait combien il comprenait son amertume, il lui dit ces mots qui allaient loin : « Mon cher, je ne rentrerai dans cette sale boîte que comme directeur. »

De fait, il n'y fut jamais directeur, mais il y reparut comme conférencier très écouté.

Ce que le général Chauvin rapporte de plus mémorable, de cette période lointaine, c'est qu'au cours d'un travail commun sur le terrain, se laissant aller à la rêverie, il lui dit, non sans être surpris lui-même de son audace :

— « Mon cher, je vais vous dire une chose qui va sans doute vous faire sourire : j'ai ce très curieux sentiment que vous êtes voué à un très grand destin !... »

J'attendais, poursuit l'auteur, en guise de réponse, un rire moqueur et une bonne bourrade dans les côtes pour m'apprendre à vaticiner.

Non... Aucune réaction.

Surpris, et curieux tout de même de voir comment mon camarade avait pris ma réflexion, je tournai la tête de son côté.

Immobile, le regard perdu vers un horizon très lointain, une expression de gravité sur ses traits, il prononça lentement et d'une voix sourde ces quatre syllabes que j'entends encore :

— « Oui... moi aussi... »

Il s'ensuivit une sorte de gêne entre nous, comme si nous avions pris soudain conscience d'une complicité dans le sacrilège : moi, pour avoir osé pénétrer au plus secret de ses pensées, lui, pour avoir toléré cette violation... »

On était alors en 1924. Les années passent. Le 18 juin 1940, de Gaulle parle à la radio anglaise. Il s'est fait le chef de la « France combattante ». Il trouvera dans ce rôle de rudes travaux, des déboires, des oppositions, mais rien ne le fera fléchir et il imposera le respect aux alliés eux-mêmes, qui souvent le trouveront quelque peu intransigeant. Le général Chauvin, lui, n'avait pas quitté la France. Il alla cependant trouver de Gaulle, à El-Biar, au-dessus d'Alger, le 18 août 1943. Le général ne lui cacha pas qu'il avait été mécontent :

— « Vous avez été, lui dit-il, une de mes déceptions. »

Le général Chauvin lui exposa ses raisons. Puis délaissant ce terrain brûlant, il lui demanda s'il se souvenait de sa prédiction vieille de vingt ans.

— « Bien sûr », me répondit-il. Et en même temps d'un geste éloquent des avant-bras, il me signifiait que j'avais été bon prophète.

En terminant, le général Chauvin nous fait part de ses réflexions, alors qu'il quittait Alger après cette visite, en 1943. Il avait connu de Gaulle sous divers visages : le jeune et fier officier, l'élève rétif, le philosophe quelque peu sceptique, le chef de guerre, et enfin l'homme d'Etat. « Où était l'être véridique, la personnalité dominante et motrice qu'il dissimulait, *nolens volens*, derrière ces apparences ? » Telle était la question qu'il se posait et il répond :

« ...Je ne pus m'empêcher de découvrir le plus *vrai* de ces personnages dans ce capitaine, cabré par l'injustice à sa sortie de l'Ecole de guerre, qui se jurait de venger l'affront qu'on lui avait infligé.

Vingt ans après, en effet, n'était-ce pas le même homme qui, parce qu'il estimait que la France s'incarnait en sa personne, se cabrait encore devant les coups du sort qui l'accablaient, et que possédait une implacable volonté de revanche ? »

## XIII
### Infamies

Plusieurs de nos lecteurs se sont émus, à juste titre, des horreurs publiées contre l'Eglise catholique dans un livre récent intitulé *Le Vatican contre l'Europe* [8]. De ce livre, les adversaires de notre foi ont fait leurs délices. Ils en ont tiré des arguments pour leur action contre l'école libre. On nous communique en particulier un numéro du journal *L'Action laïque des Bouches-du-Rhône*, Organe officiel de la Fédération des Amis de l'Instruction laïque. On trouve là, avec référence au livre indiqué plus haut, les affirmations les plus invraisemblables. Un article notamment est intitulé: *Tu ne tueras pas !* et en sous-titre : *Du chanoine Kir au cardinal Stepinac.* Au chanoine Kir, on fait grief d'avoir obéi à son évêque, et on explique :

« C'est... une anomalie énorme que de confier un poste de dirigeant de la République au représentant d'un souverain étranger, qui placera toujours l'intérêt de la politique vaticane au-dessus de l'intérêt des nations. »

Nous pensons, quant à nous, que cela s'applique bien plus à un certain parti politique français, qui est toujours prêt à « placer l'intérêt de la politique » russe, « au-dessus de l'intérêt des nations ». Mais cette première insinuation n'est rien auprès de ce qui est dit du cardinal Stepinac, accusé d'avoir couvert « de sa charitable autorité, les horreurs dont le souvenir s'est inscrit en lettres de sang dans l'histoire de la Yougoslavie. »

Et l'on cite des « faits ». Le ministre des Cultes sous le régime « du monstre Ante Pavelitch », Melle Bulak, aurait dit :

« Nous tuerons une partie des Serbes, nous en déporterons une autre et la troisième sera forcée d'embrasser la religion catholique romaine. »

Et on ajoute que « ce programme fut froidement exécuté » : bilan : 600.000 Serbes massacrés, 300.000 déportés, 240.000 convertis « spontanément ». Sur quoi le pape Pie XII aurait adressé « avec joie, la bénédiction apostolique », au « guide adoré » de la nation croate ! A ces généralités on entend superposer des précisions accablantes

[8] In-8, 1500 fr. par Edmond Paris ; Fischbacher, Paris, 1959. — Le même auteur avait déjà lancé un *Vatican contre la France* (1957), que venait flanquer un *Vatican contre la France d'Outre-mer*, par François Méjean (1957), qui se penchait à nouveau sur ce problème par *Le Vatican est-il contre la France d'outre-mer ?* (1958) ; tous ces ouvrages à la même librairie.
Qui expliquera cette « politique » du Vatican, hostile à la fois à l'Europe et au « nationalisme » français, de métropole ou d'outre-mer ?... Les mystères sont partout ! Mais l'anticléricalisme, sous le masque gallican ou internationaliste, ne réussit pas à voiler son visage essentiellement anticatholique, et cette constatation peut donner la clef de bien des énigmes.

Et on nous donne les noms et qualités de frères franciscains — les plus agressifs de tous, semble-t-il — qui se sont faits alors les agents de la plus effroyable politique d'extermination qu'on ait jamais vue. Ce serait uniquement pour récompenser ce zèle de bouchers de leur peuple qu'ils auraient reçu les félicitations de Pie XII et que leur chef, Stepinac, aurait reçu la pourpre cardinalice.

On reste pantois devant de telles affirmations ! Rarement le « père du mensonge » en a inspiré de plus odieuses ! Nous avons peine à croire que les plus ardents partisans de la laïcité, chez nous, puissent croire à de telles accusations. Au lieu de nous indigner, nous prenons en pitié ceux qui osent se livrer à des attaques aussi basses, aussi éloignées de la vérité. Ce que nous avons peine à comprendre, c'est que l'auteur de l'article que nous citons invoque précisément ce commandement biblique : « Tu ne tueras pas », alors que, dans le même journal, il est dit que « tout dans la Bible ne semble-t-il pas annoncer au chrétien que c'est par un zèle furieux que l'on peut plaire à la divinité et que ce zèle suffit pour couvrir tous les crimes à ses yeux ? » Ce que nous sommes stupéfaits de rencontrer, dans ces colonnes, ce sont des citations de saint Thomas d'Aquin, dans le genre que voici :

« On peut sans injustice, pour obéir à Dieu, dit saint Thomas d'Aquin, ôter la vie à un homme, *qu'il soit coupable ou innocent* — c'est moi qui souligne —. Ce que nous disons de l'homicide, ajoute-t-il, il faut le dire également du vol et de l'adultère. »

N'est-ce pas là le type du « mensonge satanique » ? Voltaire avait-il donc raison de dire : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose » ?

De deux choses l'une, ou les hommes de l' « action laïque » qui impriment cela y croient ou n'y croient pas. S'ils y croient, ils ont certes bien raison de dénoncer tout ce qu'il y a d'inhumain et d'immoral dans des doctrines de cette nature, mais au moins faut-il qu'ils en apportent les preuves, qu'ils donnent les références de leurs textes, qu'ils se montrent encore plus rigoureux, et ne s'en tiennent pas à d'indignes rogatons, comme faisaient les païens d'il y a 1900 ans, quand ils accusaient les chrétiens de manger des enfants immolés en sacrifice, parce qu'ils avaient vaguement entendu parler du repas eucharistique. Mais que les « laïcistes » — puisqu'ils arborent ce titre — puissent croire à ce qu'ils disent, cela prouverait une ignorance que nous avons peine à admettre. Et s'ils n'y croient pas, comment peuvent-ils se poser en défenseurs de la morale contre la religion?

En toute hypothèse, ces monstrueuses accusations ne peuvent être pour nous qu'une raison de plus de travailler à obtenir la liberté effective de l'enseignement, afin de soustraire la jeunesse à de telles influences. A une époque où règne l'œcuménisme, où les esprits cherchent à se rapprocher, à se comprendre, comment qualifier une action qui ose répandre des idées aussi contraires à la simple vérité ? Nous ne pouvons que redire la parole du Christ en croix : « *Père, pardonnez leur car ils ne savent ce qu'ils font !* »

## XIV

### Mise au point rectificative

Puisque nous venons de dénoncer le mensonge, chez les ennemis de notre foi, nous nous faisons un devoir de réparer une erreur très involontaire. dont nous nous sommes rendus coupables dans notre Causerie du 3 mars, sous la rubrique intitulée : « Ebullition en Afrique ». C'est un missionnaire des Pères blancs qui a bien voulu attirer notre attention sur une affirmation inexacte, qui s'est glissée par inadvertance dans notre exposé.

Ce texte était le suivant :

« On ne peut dire que la religion soit gravement menacée actuellement en Afrique. Le péril le plus grave serait dans le courant totalitaire qui semble animer quelques jeunes Etats. Ce courant a abouti, au Ghana, à la confiscation de *toutes les écoles catholiques, au nombre de* 210... »

L'inexactitude qu'on a bien voulu nous signaler se trouve dans la partie soulignée de notre phrase. Et cela résulte d'une mauvaise lecture de l'article que nous résumions. Il y était dit en effet, sous la signature de J. Masson, S. J.

« Au Ghana, dans l'ancien Togo, l'administration saisit 210 écoles catholiques (et encore plus d'écoles presbytériennes) ; elle fait savoir clairement que ces établissements ne seront pas rendus. »

Or, le Ghana ne comprend pas seulement l'ancien Togo. Ce n'est que dans cette région que se situent les 210 écoles confisquées. Et dans le reste du pays, nous précise notre charitable correcteur, il y a encore 1.532 écoles catholiques — statistique de décembre 1959 — lesquelles n'ont pas été touchées.

Mais ce qu'il importe aussi de dire, c'est que toutes les écoles confisquées, aussi bien les catholiques que les presbytériennes, ont été remises par l'administration, à la date du 1er janvier 1960, aux missions auxquelles elles appartenaient.

Il ne reste donc rien de l'information que nous avions donnée à ce sujet. Cela prouve tout au moins que les écoles religieuses ne sont pas, dans ces régions, soumises aux abominables insinuations dont nous nous plaignons en France !

Pour se documenter sur les tendances qui se manifestent actuellement en Afrique, on ne saurait mieux faire que de consulter le numéro de juin 1960 de la *Revue de l'Action populaire*, numéro spécial qui a pour titre général : « *Les Chances de l'Afrique noire.* » Le premier article du bel ensemble qu'on trouvera là, est signé A. de Soras, S. J., et il traite de l' « *Eglise dans les nouveaux Etats* ». L'auteur est professeur à l'Institut catholique de Paris. Il résume lui-même ses conclusions, dans ces lignes qui sont placées en tête de son étude :

« Les relations de l'Eglise et de l'Etat sont généralement excellentes dans les pays indépendants d'Afrique. Des menaces subsistent parfois, surtout celles que font peser les menées communistes sur les gouvernements eux-mêmes. Néanmoins le premier bilan est « positif dans ses lignes principales ».

Les raisons de cette harmonie sont : 1° « l'attitude générale qui a été adoptée par l'épiscopat catholique d'Afrique noire sur la question même de l'indépendance », — et 2° la volonté hautement affirmée par le même épiscopat d'aider « désormais, par son action spirituelle, les jeunes Etats à trouver leur équilibre, sans gêner cependant l'exercice du pouvoir politique, par un cléricalisme intempérant. »

C'est tout juste le contraire de ce que la feuille d' « Action laïque » citée plus haut affirme de la politique du Vatican. A l'en croire, il s'agit pour l'Eglise d'absorber l'Etat, de le soumettre à la tutelle de l'Eglise. L'épiscopat africain se place d'emblée aux antipodes de cette prétention. Il déclare qu'il s'interdit de « s'ingérer dans des questions politiques qui ne sont pas de son domaine ». Les tenants de l' « Action laïque » ne pourraient-ils imiter cette réserve, eux qui ne cessent d'empiéter sur le « politique » ?

Dans leur *Lettre sur le chrétien dans la cité*, du printemps 1959, les évêques de la Haute-Volta, s'inspirant des formules employées par les évêques français au sujet de la Constitution de 1945 et reprises lors du referendum de 1958, ont défini ce qu'il convient d'entendre par la laïcité de l'Etat. En bref, la laïcité, c'est la souveraineté de l'Etat dans son domaine et son droit de le régir seul ; et c'est aussi, dans un pays divisé de croyances, la liberté laissée par l'Etat, à chaque citoyen, de pratiquer sa religion selon sa conscience. C'est cette laïcité-là qui impose à l'Etat le devoir de traiter l'école libre, l'école religieuse, comme il fait de l'école laïque. C'est cela la liberté et la justice scolaire.

L. CRISTIANI.

# L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

## Comptes rendus bibliographiques

Colette COUDERC. — **Paroisses en chantier.** — In-8 de 272 p. — Editions France-Empire, 1960.

Notre civilisation est en mouvement. Cela est surtout sensible dans les grandes villes et leurs banlieues. Que devient la foi catholique, au sein de cette ébullition ? Un cri a été poussé, non sans angoisse, en cette interrogation : *France, pays de mission ?* Le livre de Colette Couderc a pour but de répondre à leur légitime curiosité. Il est plein de notations précises et saisies sur le vif, et d'abord dans une paroisse de banlieue parisienne.

On est au milieu d'un monde de petits employés, d'artisans, d'ouvriers d'entreprises modestes, tout près de Paris, dans une petite ville de 18.000 habitants environ, où les gens se connaissent, où les immeubles gardent des dimensions humaines, où les luttes syndicales et politiques sont très amorties. 9 % seulement de la population pratique. Mais on ne peut dire qu'il y ait hostilité. C'est plutôt de l'indifférence, de l'ignorance, de l'apathie, une sorte de négation pratique de toute inquiétude religieuse, de toute aspiration vers l'au-delà, une quiétude dans la monotonie du travail quotidien. Le livre a voulu nous conduire aussi dans une paroisse de vieille tradition ouvrière, comme Belleville où le P. Michonneau entreprend de donner à une population individualiste le sens communautaire ; puis

à Ivry, en milieu marxiste très enraciné. Partout se pose le problème du « Témoignage ». L'enquête de l'auteur est menée avec intelligence et profondeur. Elle s'achève dans la Mission ouvrière Saint-Pierre-Saint Paul, qui est un Institut séculier en formation et qui s'inspire de l'expérience du P. Loew. Il ressort de tout cela une grande diversité dans les formes de l'apostolat, une extrême richesse aussi, et surtout un appel passionné aux bonnes volontés et aux dévouements en faveur des âmes rachetées par le Christ et qui l'ignorent ! Voilà certes un livre à lire et à faire lire.

---

L. LAFUMA, Mgr J. LEVILLAIN, J. STEINMANN. — **Ecrits sur Pascal.** — 205 p. (18 × 12). — Paris, Ed. du Luxembourg, 1959.

Livre curieux et très intéressant, et qui a d'abord le mérite d'apporter des renseignements nouveaux sur l'œuvre de Pascal. La chose mérite d'être signalée, alors que tant d'ouvrages consacrés à Pascal répètent si volontiers ce qui a déjà été dit. Ouvrage qui a, en plus, le mérite de réunir d'éminents collaborateurs, puisqu'il se compose de dix articles écrits par des auteurs différents parmi lesquels on aime trouver Mrs Barnes, d'Oxford, et un professeur de l'Université de Tokyo, auteur d'une thèse portant sur les arguments apologétiques chez Montaigne et chez Pascal.

M. L. Parcé prouve que les corrections apportées aux textes des *Provinciales* ne sont pas de Pascal mais de Saint-Amour, et règle définitivement, semble-t-il, cette question débattue dans l'Université. Mgr Levillain envisage le pari sous un jour nouveau ; l'exégèse minutieuse et solide qu'il donne du fragment du pari s'attache à expliquer les motifs des corrections apportées par Pascal à sa rédaction primitive, et essaie de mettre plus de clarté dans la suite d'un raisonnement parfois seulement suggéré plutôt que réellement indiqué. On lira avec un vif intérêt l'opinion que, selon M. J. Steinmann, donnent sur Pascal les trois hommes si différents de lui mais dont chacun était digne de dialoguer avec lui, que sont Vauvenargues, Joubert et Barbey d'Aurevilly. Et avec M. L. Lafuma nous entendons Pascal présenter dans sa conférence à Port-Royal en 1658 le dessein et l'ordre de l'Apologétique qu'il préparait. Nous le voyons aussi travailler sur de grandes feuilles de papier qu'il découpait ensuite et classait en liasses : le ms 9203 de la B. N. nous donne bien l'état des papiers de Pascal tels qu'on les a trouvés après sa mort. Les éditeurs des *Pensées* sont désormais obligés d'en tenir compte et de respecter le classement que Pascal avait commencé et que sa mort interrompit.

Ainsi, les *Pensées* passent du terrain philosophique, sur lequel on avait coutume de les étudier, au terrain religieux.

---

Dom Columba CARY-ELWES. — **La Chine et la Croix.** — In-8 de 424 p., 12 NF. — Paris, Le Cerf, 1959.

Le sous-titre de ce volume en indique la nature : c'est un *essai d'histoire missionnaire*. L'original est paru en 1957 à Londres. Le traducteur est le P. Tunmer, Dominicain français de père anglais, qui a su donner à son travail la saveur d'une langue originale. Le récit se terminant en 1955, il l'a complété par une note sur les événements arrivés depuis.

C'est toute l'histoire du christianisme en Chine qui est condensée ici par le savant bénédictin anglais. Vingt ans de travail lui ont été nécessaires pour exploiter l'abondante bibliographie dont il dresse l'inventaire en quinze pages serrées. La masse de ces documents ne nuit nullement à la clarté de l'exposé. Le lecteur est vivement intéressé par la suite des faits qui se divisent en quatre grandes étapes : l'évangélisation nestorienne au VII$^e$ siècle ; les travaux des Franciscains au XIII$^e$ ; les initiatives des Jésuites au XVI$^e$ ; le retour des européens au XIX$^e$ après les persécutions du XVIII$^e$.

Bien des choses actuelles s'expliquent à partir des erreurs passées. L'auteur facilite le travail de réflexion par ses jugements discrets. Il sait rester sur la réserve devant les situations complexes, telles que la querelle des rites (p. 217-218) ; il note le rôle bienfaisant de la France (p. 291, 301..) mais ne cache pas le revers de la médaille de ces interventions (p. 304). On ne peut s'empêcher de penser que l'histoire aurait pu évoluer différemment, et il reste à prier Dieu qu'il rétablisse une situation humainement désespérée.

---

Amaury de RIENCOURT. — **L'âme de la Chine.** — In-8 de 412 p., 15 NF. — Paris, Fayard, 1960.

La Chine est, peut-on dire, la grande inconnue de demain. Elle compte à elle seule le quart de l'humanité. Elle vient de faire une révolution formidable et de passer au communisme avec éclat. Où va la Chine communiste ? C'est ce que nous ignorons. Mais son histoire peut sans doute nous éclairer sur les probabilités de son avenir. Nous avons, sur la Chine tout à fait moderne, les beaux ouvrages du cardinal Costantini, qui y fut délégué apostolique de 1922 à 1933, et dont les Mémoires nous révèlent les difficultés et les tâtonnements, dans le domaine de l'apostolat chrétien. Le livre que nous présentons ici aboutit à la conclusion suivante : le triomphe du communisme en Chine a été, pour une grande part, un retour au passé, mais il a substitué une orthodoxie marxiste à l'antique confucianisme. La Chine, formée par le confucianisme, n'a jamais eu de goût pour la métaphysique. La vie présente lui suffit. Quand on lui parle de la vie future, elle a peine à comprendre. Le marxisme est aussi centré sur la vie présente et ne veut pas entendre parler d'une vie de l'âme, au delà de la vie présente. Ce qu'on trouvera dans le volume de M. de R., c'est un rappel étendu de la formation de la Chine, de sa civilisation bien plus ancienne que la nôtre, de son long sommeil dans cette civilisation, de son brusque réveil à une date récente, de la haine qui s'est développée dans son sein par suite des rivalités et des empiètements européens, sur son sol, de la passion dont elle a été animée de rattraper l'Europe, de retourner contre elle les avanies qu'elle en a reçues, de la dépasser et de prendre sa revanche. La conclusion du livre est pessimiste : qu'on en juge : « Pour nous, occidentaux, dit-il, il y a quelque chose de terrifiant dans la réapparition, sous un nouveau vêtement, des vieux thèmes chinois. Elle est terrifiante pour deux raisons : tout d'abord, elle nous prouve combien notre influence sur ce pays a été superficielle et en majorité négative ; ensuite, elle nous incite à douter de nos propres valeurs, puisque celles-ci sont ainsi rejetées avec une telle violence par une partie importante de la race humaine. »

Il est clair, quand on lit un livre de cette sorte que l'Europe est en train de subir le poids de ses erreurs et de ses fautes ! Disons-nous bien cependant qu'il n'est jamais trop tard pour comprendre et pour redresser son action en conséquence. Le marxisme est le fruit de l'incrédulité qui découla de la révolution protestante et du rationalisme. Nous l'avons transmis à des puissances frustes et aveugles, qui s'en servent contre notre civilisation chrétienne. Une lutte gigantesque est engagée. La Chine y jouera sûrement l'un des rôles les plus décisifs.

---

Joseph L. VAN HECKEN, C.I.C.M. — **Un siècle de Vie catholique au Japon.** — In-8 de 286 p. — The Committee of the Apostolate, Tokyo, 1960.

Ce volume rédigé d'une manière très objective comporte trois parties. La première, dont certaines pages sont singulièrement émouvantes, a pour titre : L'Expansion de l'Eglise au Japon, de 1859 à nos jours. De 1859 à 1876, il n'y a qu'un seul Vicariat apostolique. C'est une ère de persécution et d'héroïsme. Après 1876, il existe un Vicariat du Japon septentrional et un autre du Japon méridional. Vient alors la création de la hiérarchie au Japon, avec quatre diocèses. A partir de 1905, les Missions étrangères de Paris reçoivent les concours de nombreuses sociétés religieuses. La guerre de 1939 amena un arrêt pénible de l'expansion et même un recul, mais après la guerre recommença un nouvel essor, que le volume décrit diocèse par diocèse.

Dans la seconde partie, l'auteur dénombre les Œuvres de l'Eglise au Japon, et d'abord les directives qui ont régi ces œuvres ; puis le détail : la presse, l'éducation, la charité, l'action sociale, l'œuvre scientifique et l'œuvre artistique.

La troisième partie est écrite à la gloire du clergé local, de la vie religieuse contemplative et active, de l'apostolat laïc, de l'étroite union de l'Eglise du Japon avec le Saint-Siège. Après un siècle d'activités apostoliques, l'Eglise du Japon comptait, en 1959, 266.608 baptisés avec 12.491 catéchumènes, et à l'étranger environ 250.000 Japonais catholiques. Le Japon comptant 93 millions d'habitants, le pourcentage des catholiques y reste faible. Mais ce qu'il faut admirer c'est la ferveur de ces catholiques, c'est le nombre des vocations sacerdotales et religieuses qui s'y rencontre. Il n'est pas de pays au monde, même chez les peuples les plus anciennement chrétiens, où le pourcentage des vocations soit aussi élevé qu'au Japon, par rapport au chiffre des baptisés. Le volume que nous présentons ici est un excellent tableau d'ensemble de l'histoire de l'Eglise au Japon.

---

Pierre COLIN. — **Aspects de l'âme malgache.** — In-12 de 144 p. — Paris, l'Orante, 1959.

Ce volume est le 4e de la collection « Lumière et nations », dirigée par le P. André Rétif. Son auteur est un des spécialistes les plus remarquables de la langue et de l'ethnologie malgaches. Attiré par le problème religieux, il excelle à analyser les croyances et les rites de la Grande Ile : notions relatives à la divinité, à la mort et à l'au-delà, superstitions, conjurations du destin, sacrifices, etc. Pour terminer, il cite un grand nombre de proverbes malgaches, et il suggère en quel sens cette sagesse, ainsi que certains éléments religieux aptes à être décantés de leur gangue erronée, peuvent servir de base à l'édifice surnaturel fondé par l'Eglise catholique.

Les missionnaires de tous pays, et surtout de Madagascar, seront vivement intéressés par ce travail fouillé, et les lecteurs cultivés y trouveront matière à de nombreux rapprochements entre les coutumes malgaches et celles des païens de l'antiquité ou d'aujourd'hui.

---

**Vie du chanoine Bachelot.** — In-8 de 190 p., 5 NF. — En vente au presbytère de Pleine-Fougères (I.-et-V.), 1960.

Cette biographie paraît sans nom d'auteur. C'est que le manuscrit était rédigé dès 1920, à partir de deux brochures épuisées depuis longtemps, et de notes d'un ancien élève du saint curé. Le curé actuel de Pleine-Fougères a eu l'heureuse idée de sortir de l'oubli le précieux manuscrit, qui expose en termes très simples. 1° les étapes de la vie de J. M. Bachelot ; 2° son travail à Pleine-Fougères ; 3° ses vertus ; 4° ses procédés d'apostolat ; 5° sa mort et les guérisons obtenues par son intercession.

Né en 1781 à Saint-Guinoux (Ille-et-Vilaine) d'un père arpenteur, Jean Bachelot avait 12 ans quand la Terreur éclata. Et c'est précisément pendant ces sombres années, durant lesquelles les prêtres étaient pourchassés de tous côtés, qu'il confia à un vicaire réfractaire son vif désir d'être prêtre. Ce n'est pas sans peine qu'il commença ses études. Apprenti chez un forgeron mis au courant du secret, il lui arrivait « d'agiter le soufflet d'une main en tenant de l'autre la grammaire latine qu'il étudiait ». Dès cette époque il se livra à un apostolat intense, la nuit surtout, pour favoriser le ministère du clergé.

Prêtre en 1805, il occupa plusieurs postes jusqu'en 1827, date de son installation à Pleine-Fougères comme curé. Il gardera un souvenir particulier de ses années de professorat, qui le passionnèrent, et durant lesquelles il collabora un certain temps avec J. M de La Mennais. Mais c'est surtout son ministère paroissial qui lui permit de donenr toute sa mesure, jusqu'en 1852, date de sa mort. Sa paroisse étant un gros bourg de 3.300 habitants, il était aidé de deux vicaires.

Sa vie ne compte pas d'événements extraordinaires, sinon une régularité exemplaire et la pratique de toutes les vertus. Doué d'une santé robuste, il se levait tous les jours à quatre heures, une demi-heure plus tôt les jours de fête. Il faisait passer avant tout ses exercices de piété, où il trouvait l'aliment de son dévouement inlassable auprès de ses paroissiens. Pauvre, mortifié, d'une pudeur que l'on pourrait taxer d'excessive, il fut tout à son métier de pasteur, relevant les ruines matérielles et spirituelles dues à la Révolution. Il n'était pas sans défaut : il dut lutter contre un caractère emporté et n'évita pas toujours des brusqueries. Mais il les réparait aussitôt.

Les dernières pages du volume rapportent une trentaine de guérisons, dont certaines sont vraiment impressionnantes et semblent difficilement contestables. Sa tombe est toujours le centre de pèlerinages, et la confiance des fidèles ne cesse pas d'être récompensée. Si bien que, en réservant le jugement de l'Eglise, il est permis de conclure de cette biographie ce que l'on sait déjà par ailleurs : que sans être durant cette vie mortelle gratifié de charismes exceptionnels, on peut atteindre à une réelle sainteté et convertir beaucoup d'âmes.

En effet, le chanoine Bachelot n'a guère fait qu'un miracle durant sa vie, et nos lecteurs nous sauront gré de transcrire, en terminant, ce trait digne des fioretti : « Une retraite de première communion commençait à Pleine-Fougères. M. Bachelot s'acheminait le matin vers l'église, il était atteint d'un enrouement si fort qu'il pouvait à peine se faire entendre quand un coq se mit à chanter devant lui de sa voix la plus perçante : « Que mon enrouement passe en ta gorge ! » dit le curé. Il avait à peine prononcé ces mots qu'il était soulagé ; le coq en revanche ne chantait plus, et jamais il ne chanta à partir de ce jour » (p. 167-168).

---

**IMPRIMATUR**

Lingonis, die 2 augustii

G. MICHEL, *vic. gen.*

*Le gérant* . C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)